

CONSEIL DE VILLE

**Séance du 25 janvier 2018, à 19.30 h,
salle du Conseil de ville, Hôtel de ville (2^e étage)**

Le Conseil de ville a été régulièrement convoqué par affichage public à l'Hôtel de ville, par insertion dans le Journal officiel du Jura n° 1 du mercredi 10 janvier 2018 et dans les journaux locaux, ainsi que par l'envoi à chaque Conseillère et Conseiller de ville de l'ordre du jour de la séance et annexes (art. 21 du ROAC et 4 du RCV).

1. Salutations du Président.
2. Elections du-de la Président-e du Conseil de ville (art. 21, al. 1, du ROAC et 2 du RCV).
3. Nomination du Bureau. Elections du-de la 1^{er-ère} vice-président-e et du-de la 2^{ème} vice-président-e (art. 21, al. 1, du ROAC et 2 du RCV).
4. Election d'un-e Secrétaire du Conseil de ville et d'un-e suppléant-e.
5. Divers.

M. Jean-Luc Plumey, doyen d'âge, dirige les débats jusqu'à l'élection du nouveau président.
Le procès-verbal est tenu par M. Denis Sautebin, secrétaire du Conseil de ville.

Sont excusés pour le PDC :

M. Claude Gury - remplacé par M. Clément Boesch.
M. Jean Farine - remplacé par M. Cyrille Althaus.

Est excusé pour le PLR :

M. Hervé Voirol - remplacé par Mme Jocelyne Gasser.

Sont excusés pour le PS - Les Verts :

M. Victor Egger - remplacé par M. Matthieu Hays.
Mme Christine Choulat Raval - remplacée par M. Jean-Pierre Cafiso.

Est excusé pour le PCSI :

M. Manuel Benitez - pas remplacé.

Sont présents pour le Conseil de ville :

Mmes Mathilde Crevoisier Crelier, Jocelyne Gasser, Chantal Gerber, Elodie Gschwind, Corinne Laissue, Aline Nicoulin, Sandra Nobs, Lisa Raval, Laure Roy, Anne-Marie Theubet Schaffter, Fabienne Wahl.
MM. Cyrille Althaus, Jean-Pierre Bendit, Clément Boesch, Gérard Brunner, Xavier Brunner, Jean-Pierre Cafiso, Pierre-Olivier Cattin, Tom Cerf, Alain Chariatte, Claudio Cordone, Gilles Coullery, Laurent Crevoisier, Charles Freléchoux, Claude Gerber, Matthieu Hays, Baptiste Laille, Julien Parietti, Pierre Parietti, Johan Perrin, Sébastien Piquerez, Damien Plumey, Jean-Luc Plumey, Gabriel Schenk, Thomas Schaffter, Thomas Schaller, Alain Theikaes, Stéphane Theurillat, Yann Voillat, Jacques Voirol.

Sont présents pour le Conseil municipal :

M. le maire Gabriel Voirol, Mmes Rosalie Beuret Siess et Anne Roy, MM. Philippe Eggertswyler, Manuel Godinat, Julien Loichat, Eric Pineau, François Valley, Chancelier.

M. Jean-Luc Plumey ouvre la première séance de l'année 2018. Il ajoute que l'ordre du jour du Conseil de ville ayant été publié dans le Journal officiel dans les délais, le Conseil de ville peut délibérer valablement.

En vertu des articles 21 al. 2 du ROAC et 10 du RCV, il est procédé à la nomination de deux scrutateurs.

Sont désignées : Mmes Jocelyne Gasser et Corinne Laissue.

Les présidents de groupe pour l'année 2018 sont :

- Pour le PDC : M. Julien Parietti.
- Pour le PLR : M. Johan Perrin.
- Pour le PS-Les Verts : Mme Lisa Raval.
- Pour le PCSI : M. Pierre-Olivier Cattin.

Au nom du Conseil de ville, M. Jean-Luc Plumey présente ses condoléances à M. Jean Farine et à sa famille pour le décès de sa maman ainsi qu'aux familles Choulat, Raval et Beuret pour le décès de la maman de Christine Choulat Raval et de la grand-maman de Lisa Raval et Rosalie Beuret.

Ordre du jour

La parole n'est pas demandée.

VOTE

Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent l'ordre du jour à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.

1. Salutations du Président

M. Jean-Luc Plumey : Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers de ville et Conseillers municipaux,

En tant que doyen de cette Assemblée, j'ai l'honneur de prononcer le discours d'inauguration de la nouvelle législature 2018-2022. J'ai moi-même été le premier surpris d'être le membre le plus âgé de cette Assemblée à pas encore 67 ans et avec seulement deux mandats à mon actif. Ce constat est un signe du renouvellement et du fort investissement des jeunes dans les affaires de notre cité. Ce fait est d'autant plus positif que Porrentruy se trouve à un moment clef de son développement, à un moment charnière où notre ville devra redéfinir sa place dans un Canton du Jura agrandi avec l'arrivée probable de Moutier, je l'espère, dans les prochaines années si les recours aboutissent au résultat que nous souhaitons tous. J'aimerais profiter de cette opportunité qui m'est offerte pour vous faire part de ma conception de la politique municipale et réitérer quelques pistes de développement qui ont déjà été évoquées lors de la dernière campagne électorale. Je souhaiterais tout d'abord

adresser un message de cordiale bienvenue aux nouveaux arrivants au sein de notre représentation municipale qui, tout comme moi, ont décidé de consacrer une partie de leur temps libre au bien de la collectivité. Je vous le dis clairement : « Vous avez eu raison de vous engager, car c'est souvent au niveau local que les décisions politiques peuvent avoir un impact positif sur la vie des gens ». Comme la plupart d'entre vous, je n'ai jamais eu de grandes ambitions politiques, ni des idées politiques bien arrêtées. J'ai toujours préféré les majorités de consensus en vue de résultats concrets aux débats politiques stériles. J'ai rejoint mon parti politique (le PCSI) par loyauté familiale. Je suis en revanche très attaché à la pluralité politique, à la culture du dialogue, à l'ouverture, à la transparence et suis opposé à toute velléité monopolistique d'un parti politique quel qu'il soit.

Dans ce contexte, le résultat des dernières élections a conduit à un rééquilibrage des forces politiques au sein de l'exécutif. Cela va forcer chaque parti politique à travailler avec les autres et à se retrouver sur un certain nombre de projets utiles au développement de Porrentruy. Par ailleurs, plutôt que d'être enfermé dans des logiques de blocs et de rechercher des majorités de circonstances, j'encourage chaque membre de cette Assemblée à s'engager et à se retrouver sur quelques projets fédérateurs indépendamment de son appartenance politique. Quelle place doit avoir Porrentruy dans le Jura de 2021 ? Comment notre ville devra se positionner par rapport au futur pôle Delémont-Moutier ? L'arrivée de Moutier n'est pas seulement une chance pour le Canton du Jura qui assurera, je l'espère, un meilleur équilibre politique mais également pour notre ville qui verra son rôle dans la formation et la culture au niveau cantonal renforcé. Nous ne devons pas raisonner en terme de concurrence, mais de complémentarité. Par rapport aux autres communes du Canton, Porrentruy a un certain nombre d'atouts à faire valoir : la beauté de sa vieille-ville et de son château, sa qualité de vie, sa proximité avec le réseau ferroviaire et autoroutier européen pour n'en citer que quelques-uns. Mais tous ces avantages ne servent à rien si nous ne les exploitons pas. Tout développement harmonieux de notre ville ne se réalisera pas sans ambition et le développement d'une vision globale à moyen et long termes. Nous devons rompre avec un certain conservatisme et l'autosatisfaction. Parmi les projets prioritaires de cette législature sur lesquels nous devrions être en mesure de trouver un consensus, je mentionnerais entre autres :

- > la revitalisation de la vieille-ville par le démarrage du projet « Coeur de ville », la création de zones de rencontre et pourquoi pas, soyons amis, de zones piétonnes. A cette fin, la construction d'un nouveau parking public aux abords immédiats de la vieille ville est un préalable nécessaire. Dans cette optique, l'acquisition des BKW semble être une opportunité très intéressante à saisir ;
- > la rénovation des immeubles et des appartements en vue d'une densification de la population au centre-ville et une réduction du nombre de lits vides, tout en privilégiant la mixité sociale (HLM et appartements à loyers libres) ;
- > le développement des infrastructures sportives, dont en priorité la piscine et la patinoire ;
- > l'agrandissement de la Maison de l'enfance ;
- > le renforcement de l'activité économique en lien avec la présence de l'école professionnelle et les nouvelles liaisons ferroviaires et autoroutières ;
- > le développement du rôle culturel et du potentiel touristique de Porrentruy (mise en valeur du patrimoine dont le château et le faubourg de France, renforcement de la vie-nocturne) ;
- > enfin, la poursuite de la politique de rapprochement avec les autres communes d'Ajoie, à l'image de ce qui est déjà entrepris avec le SIDP, dans le but d'aboutir dans le futur à des fusions.

Nous serons donc amenés à prendre des décisions importantes durant cette législature pour rendre enfin notre ville plus attractive et lui redonner la place qu'elle mérite dans le Canton du Jura. Je suis conscient que tous les projets ne pourront pas aboutir d'ici la fin de la législature, notamment pour des raisons de contraintes budgétaires, mais il n'y a rien de pire que l'immobilisme et les blocages alors que nous aspirons tous à un développement harmonieux de notre cité. J'ose donc espérer que nous saurons relever les défis, dépasser nos clivages partisans, prendre nos responsabilités et faire de cette législature une réussite pour le bien de la population actuelle et celle des générations futures. Je vous remercie pour votre attention, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers de ville et Conseillers municipaux, et vous adresse à toutes et à tous mes vœux de réussite.

2. Election du (de la) Présidente du Conseil de ville (art. 21, al.1, du ROAC et 2, du RCV).

M. Pierre-Olivier Cattin : Au poste de président, notre groupe présente avec enthousiasme M. Yann Voillat. Professionnellement, il occupe le poste de chef de secteur au Service de la population du Canton du Jura, il est responsable des documents d'identité et du registre cantonal des habitants entre autres choses. Ancien grand sportif de Porrentruy, il est l'époux de Magali et papa de trois enfants. Il remplira avec son tact habituel la charge de premier citoyen de Porrentruy. C'est pourquoi, au nom de mon groupe, je vous demande de soutenir M. Yann Voillat au poste de président du Conseil de ville pour l'année 2018. Pour terminer, le groupe PCSI soutiendra les candidatures de M. Johan Perrin, pour la première vice-présidence, et de M. Jean Farine, pour la deuxième vice-présidence. Il se réjouit d'accueillir au bureau le nouveau représentant du parti socialiste de Porrentruy.

M Julien Parietti : Monsieur le Président, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers, chers collègues,

En préambule, je tiens à excuser M. Jean Farine qui a malheureusement perdu hier sa maman Marie-Thérèse. Je profite de cette tribune pour transmettre, au nom du groupe PDC-JDC, nos sincères condoléances à toute la famille de Jean. A la 2^e vice-présidence, le groupe PDC-JDC vous propose la candidature de Jean Farine. Je dois vous dire que je n'ose pas vraiment me tromper pour vous présenter Jean car la moitié de sa famille est souvent présente dans cette salle. D'autant plus que j'habite depuis plusieurs années en face de chez lui, donc je n'ai pas d'excuse. Tout d'abord, Jean est marié depuis de longues années à Agnès. Ils ont eu trois enfants, trois filles Magali, Vanessa et la petite dernière Audrey. Jean a 6 petits enfants, je vous rassure, ces gendres ont su faire des petits mecs. Après plusieurs années passées dans les hautes sphères de la banque aux trois clefs, Jean est actuellement un jeune retraité au combien dynamique. Famille, voyages, jardinage, investissement pour notre collectivité dictent maintenant sa vie. Nous vous recommandons donc vivement la candidature de Jean. Après un premier passage au sein de notre hémicycle dans les années 90, Jean est en poste depuis 5 ans en tant que Conseiller de ville et depuis deux ans au Bureau. Disponible, travailleur, collégial et à l'écoute font partie des qualités de Jean, essentielles pour ce poste. Comme à l'accoutumée, le groupe PDC-JDC soutiendra les candidatures proposées à la présidence et à la première vice-présidence, à savoir MM. Yann Voillat et Johan Perrin. Pour conclure, je souhaite à tous les élus une belle législature et que chacun prenne du plaisir dans un esprit collégial et d'ouverture tout en espérant que Porrentruy puisse continuer de se développer.

Mme Aline Nicoulin : A la première vice-présidence, notre groupe vous propose Johan Perrin ! Si en décembre 2016, je vous le peignais comme « relativement frais au Conseil de ville », j'ose affirmer que, depuis, notre « jeune cadre dynamique » a fait du chemin ! Son entrée au Bureau l'a fait d'ailleurs apercevoir et apprécier le Conseil de ville sous une facette intéressante et complémentaire. Johan, pour ceux qui ne le connaissent pas encore, est marié à Patricia et papa de Lisa et Paul. Il a repris l'entreprise familiale qu'avait créée son grand père voici 76 ans. Au niveau communal, notre hyper actif est membre de la commission de l'urbanisme et des élections. Si ce natif de Porrentruy se ressource en hiver à la montagne, l'été c'est sur les mers qu'il décompresse. En juillet dernier, il a, entre autres, brillamment réussi son permis de voilier. Le moment venu, c'est sans crainte qu'on pourra lui confier la barre de notre législatif. Raison pour laquelle, très sereinement, nous vous recommandons de soutenir sa candidature. Est-ce que l'arrivée d'un sportif au perchoir rendra nos séances pleines de punch ? On ne demande qu'à voir ! Mais à n'en pas douter, Yann Voillat, à l'image de ses prestations de chef de groupe, saura nous guider sur la bonne voie en 2018. Nous lui souhaitons de fructueux et constructifs échanges et même si le goal-average n'apparaîtra pas sur un tableau lumineux, nous espérons vivre des rencontres amicales et toujours fair-play sous sa présidence du Conseil de ville, raison pour laquelle nous soutiendrons sa candidature. De plus, à l'instar de la candidature à la deuxième vice-présidence de Jean Farine, notre groupe soutiendra les personnes proposées ce soir au secrétariat et à la suppléance.

Président

Résultat du vote

Bulletins délivrés	:	40
Bulletins rentrés	:	40
Bulletins blancs	:	14
Bulletin nul	:	1
Bulletins valables	:	25
Majorité absolue	:	13

Obtient des voix

M. Yann Voillat	:	25
-----------------	---	----

M. Yann Voillat est élu président du Conseil de ville pour l'année 2018.

M. Yann Voillat : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, Chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'accordez en m'élisant à la fonction de Président du Conseil de ville. Je remercie tout particulièrement mon parti qui m'a permis d'y accéder. Avec la mission que vous me permettez d'assumer, j'aurais un plaisir non dissimulé à diriger nos débats et surtout à représenter l'ensemble des citoyens de Porrentruy. J'aurais le même plaisir à partager avec eux la vie de notre cité lors de différents événements qui rythmeront l'année 2018. Si, durant ces divers événements et manifestations, l'on me demande de sortir ma carte d'identité, je ferai en sorte d'en avoir toujours quelques-unes d'avance dans un tiroir de mon bureau de Morépont. A notre nouveau maire, qui est la figure de proue de la vie politique locale, je lui adresse encore une fois mes sincères félicitations et lui souhaite plein de succès dans cette nouvelle page de son aventure politique et humaine. Je fais le vœu que pour cette nouvelle législature, le collège

de notre exécutif travaille de manière unie à la réalisation des nombreux projets dont la ville a besoin. J'adresse mes sincères félicitations à M. Johan Perrin, pour la vice-présidence, à M. Jean Farine, pour la deuxième vice-présidence du Conseil de ville ; nous aurons quasiment le quorum lors des réunions de famille. Je souhaite également la bienvenue aux représentants du parti socialiste-Les Verts et de l'UDC au sein du Bureau du Conseil de ville. Je me réjouis d'ores et déjà de préparer nos séances avec vous tous. Pour comparer notre plénum à un sport qui m'est très cher... le golf ! Non, plus sérieusement le hockey. Il s'agira, pour remporter des victoires, de travailler ensemble, de tirer à la même corde pour que Porrentruy soit en haut du classement. En tant que Président, je serai votre gardien. Gardien des débats et de notre démocratie. Les autres postes seront plus mouvants. Certains se retrouveront tantôt à l'attaque, tantôt en défense mais jamais relégué au rôle de remplaçants, l'effort de chacun étant requis. Notre but commun (au sens sportif du terme, soit fait de métal et de filets) se trouve bien du même côté. Dans une ligue nationale rude où les finances comme les budgets sont mis sous pression, nous devons faire grandir un esprit d'équipe citoyen. Bref, dans notre sport, nous ne parlons pas d'adversaires politiques mais bien de partenaires de luttes qui doivent rester amicales. Chacun doit pouvoir mener ses actions et atteindre ses objectifs dans le respect du travail qu'il aura fourni. Le HC « Conseil municipal » fait partie de nos partenaires du jeu et bien qu'une saine compétition puisse parfois régner dans cette « Arena », il ne doit y avoir qu'un vainqueur et ce n'est pas le hockey mais bien Porrentruy. En complément des remerciements que j'ai adressés il y a quelques minutes, je ne vais pas oublier de vous féliciter, toutes et tous, de votre élection au poste de Conseiller de ville ainsi que pour votre engagement personnel dans la chose publique. Votre personnalité, votre vécu, vos rêves et vos passions doivent servir Porrentruy. N'oubliez jamais que votre opinion compte, votre voix doit se faire entendre pour ne pas décevoir ceux qui ont cru en vous. Lorsque j'ai commencé à siéger ici, il y a plus de 17 ans maintenant, tantôt titulaire, suppléant ou vienne-ensuite, j'étais jeune et ambitieux. Les années m'ont rendu plus pragmatique, mais j'aime toujours autant Porrentruy et mon envie de m'investir dans sa vie publique est intacte. Parfois déçu par des échecs, agacé par la lenteur du système, j'ai appris qu'il fallait souvent s'accrocher pour les choses auxquelles nous croyons. Lorsqu'un homme pense à son passé, il baisse les yeux vers le sol. Lorsqu'il pense à son avenir, il lève les yeux vers le ciel. Cette citation est celle d'Aristote. Si je regarde le sol de Porrentruy, j'y vois le réaménagement du quartier de la gare, l'Esplanade, l'Espace-jeunes, la salle de l'inter, l'Ecole primaire et tant d'autres projets qui ont vu le jour au sein du Conseil de ville. Et d'autres vont sortir de terre prochainement, comme la piscine, la patinoire et, je le souhaite vivement, le projet « Cœur de ville » avec ses premières grandes réalisations, ainsi que l'agrandissement de la Maison de l'enfance. Pour le futur de notre ville, nous nous devons de prendre de la hauteur. Pour imaginer, dessiner et réaliser la ville de demain, visons haut et loin pour Porrentruy. Avant de trouver pourquoi un projet ne fonctionnera pas, donnons-nous les moyens de faire qu'il puisse voir le jour. Le ciel est notre limite ! D'accord, nous avons quelques contraintes, comme les finances, les règlements ou les ressources à disposition pour concrétiser nos rêves. Mais nous ne devons pas nous restreindre dans notre ambition de rendre Porrentruy plus belle et plus forte. Pour en finir avec mon discours, je reprendrais des paroles de Nelson Mandela qui dans sa vie s'est largement inspiré de la philosophie Ubuntu. Philosophie qu'il résume par un proverbe zoulou qui dit : « Un individu est un individu à cause des autres individus. » Interrogé sur la politique et ce qu'elle représente, Nelson Mandela citera ces mots : « Respect. Serviabilité. Partage. Communauté. Générosité. Confiance. Désintéressement. Un mot peut avoir tant de significations à l'image de ceux que je viens de citer. » Il ajouta : « C'est tout cela l'esprit d'Ubuntu. Ubuntu ne signifie pas que les gens ne doivent pas s'occuper d'eux-mêmes. La question est donc, est-ce que les gens vont faire cela de façon à développer la communauté autour d'eux et permettre de l'améliorer ? Ce sont les choses importantes dans la vie. Et si on peut faire cela, vous aurez fait quelque chose de très important qui sera apprécié. » Bref, vous l'aurez compris, je n'aime pas la politique mais les gens qui font de la politique et surtout ceux pour qui les politiciens prennent des décisions. Ayons à chaque instant le bien commun de la communauté dans nos têtes. Je nous souhaite une législature riche et stimulante. Et je vais profiter de cette année au perchoir pour observer vos rêves et vos ambitions pour notre ville.

3. Nomination du Bureau. Election du (de la) 1^{er} (ère) vice-président(e) et du (de la) 2^{ème} vice-président(e) (art. 21, al. 1, du ROAC et 2 du RCV).

1^{er}(ère) Vice-Président(e)

Résultat du vote

Bulletins délivrés	:	40
Bulletins rentrés	:	40
Bulletins blancs	:	11
Bulletin nul	:	1
Bulletins valables	:	28
Majorité absolue	:	15

Obtiennent des voix

M. Johan Perrin	:	27
M. Jacques Voirol	:	1

M. Johan Perrin est élu premier vice-président du Conseil de ville pour l'année 2018.

2^{ème} Vice-Président(e)Résultat du vote

Bulletins délivrés	:	40
Bulletins rentrés	:	40
Bulletin blanc	:	1
Bulletin nul	:	1
Bulletins valables	:	38
Majorité absolue	:	20

Obtient des voix

M. Jean Farine	:	38
----------------	---	----

M. Jean Farine est élu deuxième vice-président du Conseil de ville pour l'année 2018.

Mme Lisa Raval indique que M. Gilles Coullery représentera le parti socialiste-Les Verts au Bureau du Conseil de ville.

M. Jean-Luc Plumey informe que M. Claude Gerber participera aux séances du Bureau du Conseil de ville avec voix consultative. M. Plumey cède ensuite sa place à M. Yann Voillat, nouveau président, pour la suite de la séance.

4. Election d'un(e) Secrétaire du Conseil de ville et d'une suppléante.**Secrétaire du Conseil de ville**

Pour le poste de secrétaire du Conseil de ville, M. le Maire Gabriel Voirol indique que le Conseil municipal a l'avantage de présenter la candidature du vice-chancelier, M. Denis Sautebin, qui officie à cette fonction depuis bientôt 25 ans. Il a toujours manifesté beaucoup d'enthousiasme et de professionnalisme dans cette activité. M. Voirol pense que tous les présidents qui sont présents dans la salle et qui ont eu l'occasion de vivre des moments de préparation avec M. Sautebin savent qu'il sera toujours aux côtés des futurs présidents pour leur apporter un soutien et les aider dans cette tâche importante de la direction des débats.

Pour le poste de suppléante, le Conseil municipal présente la candidature de Mme Sandrine Cramatte ; elle est âgée de 49 ans et travaille depuis 30 ans à la Chancellerie communale. Elle a déjà eu l'occasion à plusieurs reprises de suppléer M. Sautebin, avec la même compétence, avec la même volonté de servir le Conseil de ville. C'est vraiment avec enthousiasme que le Conseil municipal encourage le législatif à soutenir ces deux candidatures pour les postes de secrétaire du Conseil de ville et de secrétaire suppléante.

Résultat du vote

Bulletins délivrés	:	40
Bulletins rentrés	:	40
Bulletin blanc	:	1
Bulletin nul	:	0
Bulletins valables	:	39
Majorité absolue	:	20

Obtiennent des voix

M. Denis Sautebin	:	38
Mme Sandrine Cramatte	:	1

M. Denis Sautebin est élu secrétaire du Conseil de ville pour la législature 2018-2022.

Secrétaire suppléanteRésultat du vote

Bulletins délivrés	:	40
Bulletins rentrés	:	40
Bulletins blancs	:	2

Bulletin nul	:	0
Bulletins valables	:	38
Majorité absolue	:	20

Obtiennent des voix

Mme Sandrine Cramatte	:	37
M. Denis Sautebin	:	1

Mme Sandrine Cramatte est élue secrétaire suppléante du Conseil de ville pour la législature 2018-2022.

M. le Président Yann Voillat félicite les deux élus et se réjouit de travailler avec eux.

5. Divers

M. le Président Yann Voillat signale que 5 textes ont été déposés ce soir.

M. le Maire Gabriel Voirol : Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,
 J'aimerais tout d'abord remercier toutes les personnes qui se sont portées candidates sur les listes aux dernières élections communales. C'est un exercice important pour la démocratie et je tiens à féliciter toutes celles et tous ceux qui font vivre cet exercice en se portant candidat, même si tout le monde ne peut malheureusement pas être élu. J'aimerais vous féliciter toutes et tous, au nom du Conseil municipal, pour votre élection au Conseil de ville ainsi que mes collègues de l'exécutif pour leur brillant résultat. J'aimerais aussi remercier toutes les personnes qui ont décidé de ne pas se représenter, soit parce qu'elles n'avaient plus la possibilité d'un point de vue réglementaire, soit parce qu'elles avaient d'autres projets. J'aimerais aussi remercier tous ceux qui n'ont pas connu le succès. Ces remerciements vont au-delà de la précédente législature puisque quand on fait un projet, en règle générale, il est souvent la source de réflexions qui ont commencé une, deux, voire trois législatures précédentes. Donc, un grand merci à toutes ces personnes qui se sont engagées tout au long de ces dernières législatures. Un merci aussi tout particulier à deux personnes ; à notre ancien maire qui a exercé la fonction de maire jusqu'au 31 décembre avec le même enthousiasme, avec la même conviction sans baisser les bras, je l'en remercie. J'aimerais aussi remercier Pierre-Olivier Cattin qui a décidé, finalement, de ne pas rejoindre l'équipe du Conseil municipal mais le Conseil de ville. Je lui souhaite plein succès, je sais qu'il aura sur un certain nombre de dossiers quelques avantages par rapport à vous. J'aimerais aussi féliciter notre nouveau président, M. Yann Voillat, pour son élection. Je sais qu'il mettra toute son énergie pour permettre et assurer que vos débats soient sereins et empreints de respect. Le Conseil municipal se réjouit de pouvoir collaborer avec notre premier citoyen. J'espère que nous aurons l'occasion de partager de bons moments et je suis persuadé qu'il saura représenter avec compétence et le dynamisme de l'hockeyeur la Municipalité lorsque les moments seront venus. Je lui souhaite en tout cas plein succès, je sais que le temps passe très vite. Toutes les personnes qui ont vécu cette expérience le reconnaissent, une année ça passe vite. Yann, profite car ce sont des moments importants qui te resteront gravés. Yann pourra compter sur un Bureau qui est composé de personnalités de sensibilités diverses et complémentaires qui assureront un équilibre lors d'un exercice qui sera, à coup sûr, enthousiasmant et riche en échanges. Je félicite également le nouveau premier vice-président, M. Johan Perrin, et le nouveau deuxième vice-président, M. Jean Farine, à qui je présente ainsi qu'à toute sa famille mes sincères condoléances pour le décès de sa maman. Profitez également de cette année pour vous préparer aux défis à venir. Accompagnés de M. Gilles Coullery, pour le parti socialiste, et de M. Claude Gerber, pour l'UDC, je sais que cette équipe sera armée et soudée pour faire face aux défis de la collectivité bruntrutaine. Vous avez sans doute déjà eu l'occasion de découvrir par la presse la répartition des départements. Je tiens ici aussi à remercier mes collègues pour leur engagement et surtout pour la facilité avec laquelle nous avons réussi à trouver un juste équilibre dans la répartition des départements et, j'en suis certain, à la satisfaction des choix qu'ils ont opérés. Par rapport à la dernière législature, il faut savoir que quelques petits domaines ont changé de département et, comme vous êtes nombreux à être nouveaux parmi nous, je me permets peut-être de rappeler qui sont les responsables des départements. Je commence par Julien Loichat, responsable du département de la sécurité auquel ont été ajoutés la santé et l'hôpital. Philippe Eggertswyler qui a conservé le département de l'intendance qui comprend les bâtiments, la voirie et les déchets ; des sujets qui sont souvent bien présents dans les débats. Manuel Godinat va reprendre les finances ainsi que les écoles publiques et privées. Anne Roy a conservé le département de l'urbanisme et de la mobilité. Eric Pineau a repris le département des prestations à la population, qui englobe la culture, les sports, toutes les activités liées à la petite enfance, domaine relativement vaste. Rosalie Beuret a choisi de reprendre un département qui m'est cher, soit l'équipement et l'environnement. Je lui souhaite beaucoup de plaisir dans ce département qui m'a marqué durant toutes ces années. J'aimerais encore vous informer que nous travaillons déjà à un programme de législature et nous espérons pouvoir le déposer sur vos tables lors de la prochaine séance du Conseil de ville du 22 mars 2018. C'est un exercice où chacun aura l'occasion d'apporter sa contribution. On a pu l'entendre dans tous les discours de ce soir, de nombreux projets doivent pouvoir redynamiser notre ville. Je suis aussi persuadé que le législatif et l'exécutif vont travailler main dans la main, en parfaite concordance et je ne peux qu'appeler de mes vœux que nos débats soient constructifs,

riches en échanges, riches en décisions dans le respect de chaque sensibilité. Je me réjouis par avance donc de collaborer avec vous à la réussite de cette riche expérience de nouvelle législature. Avant de terminer, j'aimerais vous signaler que le 7 mars 2018 se déroulera une séance d'information à l'intention des exécutifs mais également du législatif bruntrutain s'agissant du dossier patinoire. Ce dossier est très important pour la région et pour le développement touristique. Le calendrier qui nous attend est extrêmement serré, raison pour laquelle il nous paraît important de vous y associer afin que lorsque nous aurons à traiter ce dossier au sein du Conseil de ville, vous ayez toutes les informations pour prendre position. Aujourd'hui, je ne peux pas encore vous dire où se déroulera cette séance d'information car le lieu n'est pas encore connu. Une invitation sera aussi adressée aux commissions municipales qui auront à préavisier ce dossier. Je vous remercie toutes et tous. Je vous souhaite une bonne année avec beaucoup de dossiers à débattre et à défendre.

La parole n'étant plus utilisée, M. le Président lève la séance. Il est 20.30 heures.

N. B. : *(Les discours et les présentations des candidats sont reproduits intégralement).*

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le secrétaire :

Le président :

D. Sautebin

Y. Voillat